

CIRCULAIRE DE RENTREE 2026 2027

- Cette année, notre équipe éducative sera composée de :
 - **Stéphane Chandes** Suppléant de Marie Bardel Professeur des Ecoles en TPS-PS2-MS-GS.
 - **Caroline Chalencon** : Professeur des Ecoles en CP/CE1 lundi/mardi/jeudi
 - **Sandrine Bouyat** suppléante d'Aline Ducrocq : Professeur des Ecoles en CP/CE1 vendredi
 - **Hélène Gaillard** : Professeur des Ecoles en CE2/ CM1/CM2 et Cheffe Etablissement
 - **Amandine Mathieu** ASEM TPS/PS/MS/GS+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Colyne Meunier** : Apprentissage CAP AEPE - ASEM TPS/PS/MS/GS+ garderie/cantine/sieste/ménage
 - **Amélie Giraud** : AESH en CE CM
 - **Karine Bocket** : enseignante référente Secteur Est du 43

Notre effectif est de 78 élèves à cette rentrée. Nous souhaitons la **bienvenue aux 10 nouveaux élèves** 4 TPS, 2 PS, 1 MS, 2 CP, 1 CE1, **et les familles qui rejoignent notre école.**

- **HORAIRES:**

-Accueil /garderie : à **partir de 7h30**. Pour des raisons de sécurité, ne pas laisser un enfant venir seul. Pour rappel, votre enfant est sous votre responsabilité jusqu'à ce qu'il soit confié à un adulte de l'école.

-A partir de 8h15 les élèves sont invités à rejoindre leur classe. A 8h20 l'accueil se fait dans les classes. Merci d'accompagner votre enfant aux portes des classes pour le remettre à un adulte de l'école. Les responsables des CE2CM1CM2 peuvent les laisser à un adulte du RDC qui laissera monter l'élève en classe à l'étage.

-Classe de **8h30 à 11h45** et de **13h30 à 16h30**.

-Garderie : de **11h45 à 12h**

-Accueil l'après-midi : à **partir de 13h15**. Ne pas venir avant pour des raisons de sécurité.

-de **16h30 à 17h25** : Garderie pour maternelles et Etude du CP au CM2, **temps réservés aux parents qui travaillent**

-de 17h30 à 17h55 maximum : garderie payante à 1€/élève **réservée aux parents qui travaillent.**

- **Activités Pédagogiques Complémentaires APC :**

L'aide personnalisée est encadrée par les enseignantes de 16h40 à 17h10. Début fin septembre.

- **VACANCES SCOLAIRES :** du samedi au lundi matin pour 8h30

TOUSSAINT : du samedi 17 octobre 2026 au Lundi 2 novembre 2026 matin

NOEL : du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 matin

HIVER : du samedi 13 février 2027 au Lundi 1 mars 2027 matin

PRINTEMPS : du samedi 10 avril 2027 au lundi 26 avril 2027 matin

PONT DE L'ASCENSION : du mercredi 5 mai au lundi 10 mai 2027 matin

ETE : à partir du samedi 3 juillet 2027 après la classe.

- **REUNIONS DE CLASSES :**

Elles seront communiquées sur Educartable

Les enfants ne pourront pas vous accompagner en classe à cette réunion

- **GOUTERS :**

MATERNELLE-PRIMAIRE, le matin, un goûter peut être apporté (attention à ce qu'il soit raisonnable et équilibré). En maternelle, il sera pris en classe. En primaire, il sera pris sur la cour lors de la récréation. L'après-midi, **pour TOUS**, maternelle et primaire, **PAS DE GOUTER** à la récréation. Seuls les enfants restant à la garderie ou étude peuvent apporter une collation qui sera prise de 16h30 à 16h40 sur la cour. **Pour les goûters d'anniversaire**, merci d'en informer à l'avance les enseignantes sur Educartable.

- **SURVEILLANCE MEDICALE ET TRAITEMENTS :**

-L'école doit être informée en cas de traitement à long terme, d'allergie ou de maladie de l'enfant. Selon le cas, un PAI sera mis en place. Dans le cas d'un traitement ponctuel, Il est impératif que les médicaments soient administrés par la famille le matin et le soir.

En application des réglementations, aucun traitement ne sera donné à l'école même avec ordonnance. Lors des consultations médicales, les parents doivent demander au médecin de privilégier les traitements nécessitant 2 prises médicamenteuses par jour hors temps scolaire. Si votre enfant mange à la cantine et si besoin d'une prise à **midi**, **la famille devra s'organiser pour venir donner le traitement**. Selon les consignes réglementaires, à l'école, les plaies sont nettoyées à l'eau avec ou sans savon de Marseille. Les désinfectants ne sont pas autorisés. Pour les coups légers, de la glace protégée par un linge est appliquée sur la partie concernée. Nous ne pouvons pas donner d'arnica. Nous ne pouvons pas appliquer de crème solaire. Voir règlement intérieur.

- **CRECHE :**

Les enfants dont les parents souhaitent qu'ils aillent à la crèche les après-midis sont accompagnés par les ASEM dès 11h30. Ils peuvent ainsi manger à la crèche.

- **RELATIONS ECOLE-FAMILLE :**

EDUCARTABLE Les élèves n'ont pas de cahier de liaison « version papier ». La liaison école/famille se fait via l'ENT (Espace Numérique de Travail) EDUCARTABLE. Ne pas donner une information au portail mais envoyer sur educartable afin d'avoir un écrit SVP. Nous restons à votre disposition via Educartable et téléphone . Les papiers à signer si besoin seront dans une pochette transparente dans les cartables.

- **CONTRIBUTIONS FAMILIALES :**

-La facture sera adressée tous les mois par mail, à l'adresse du Responsable 1

Tarifs : Pour cette année, la contribution familiale s'élève à 17 €/mois pour le 1er enfant , 14€/mois pour le 2^{ème} et 3^{ème} enfant, gratuité pour le quatrième enfant.

-garderie du matin gratuite.

-Garderie du soir à partir de 17h30 -17h55 payante **1€/élève** .

Les fournitures scolaires fournies aux élèves par l'OGEC sont facturées en septembre aux familles : 15 euros pour les TPS-PS-MS-GS et 30 euros pour les CPCECM.

- **INSCRIPTIONS Cantine :**

La cantine a lieu au sein de l'école. **Elle est réservée aux enfants dont les parents n'ont pas de solution de garde.** Le service est encadré par les ASEM de 11h45 à 12h30, après garderie sur la cour. Un seul service mis en place à la rentrée. Les repas sont préparés par la société API, livrés et chauffés à l'école. Les menus sont envoyés par educartable par période et en ligne sur le site internet de l'école.

- Informer les enseignantes via EDUCARTABLE **jeudi 17h30 dernier délai pour donner les besoins de la semaine suivante.** Si votre enfant mange **régulièrement**, son inscription est automatique, plus besoin d'écrire chaque semaine.

- Pour tout **changement** (*hors absence pour santé*), **il faut prévenir 48h à l'avance** sur EDUCARTABLE. Sans cette information, le repas reste facturé car il n'est plus possible de l'annuler à API. Toutefois, **pour enfant malade**, vous pourrez prévenir le **matin de son absence sur educartable** et le repas ne sera pas compté. Le prix du repas est à 4 € (augmentation votée en AG de OGEC suite augmentation prestataire). Les repas vous seront facturés tous les mois.

En cas de facture non réglée, l'OGEC demandera de payer les repas d'avance.

- **Parking :**

Pour des raisons de sécurité, le parking n'est pas autorisé aux véhicules sauf les voitures avec « bébés à bord », « macaron handicapé », les enseignantes et intervenants. Les parents sont invités à venir à pied jusqu'au portail de la cour. En cas de fortes pluies, venir chercher votre enfant à pied directement sous le préau. Il est interdit de fumer dans l'école et sur le parking.

Les chiens sont interdits dans l'enceinte de l'école et doivent être tenus en laisse au fond du parking de préférence.

APEL et OGEC

Ce sont les deux associations de l'école. Les bureaux sont composés de bénévoles soucieux du bien-être de chaque enfant. Chaque année ils ont besoin d'aide et de bonnes volontés.

L'APEL a un rôle de partenaire école/familles en portant votre parole auprès de l'équipe éducative et un rôle d'animation : réunions et organisation de manifestations à but lucratif ou non, financement de sorties scolaires, d'intervenants pédagogiques, de conférences... N'hésitez pas à les rejoindre !

L'OGEC a un rôle de gestion : entretien des locaux, du matériel, financement du matériel et des fournitures pédagogiques, frais de fonctionnement de l'école (chauffage, électricité...), comptabilité... Si vous avez des compétences dans ce domaine, n'hésitez pas à vous présenter auprès du chef d'établissement !

Un très grand merci à ces bénévoles qui donnent de leur temps et s'investissent pour le bon fonctionnement de l'école !

Site internet: **ecolearcenciel.e-monsite.com** régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à le transmettre à des connaissances si besoin. **[facebook.com/ecolearcencielretournac](https://www.facebook.com/ecolearcencielretournac)**

Très bonne année scolaire...

L'équipe éducative